

Publié le 1 avril 2012



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Canal + Events et l'ASVEL Basket concluent un accord de cession

A la suite d'un accord de cession intervenu entre Canal + Events et l'ASVEL Basket, cette dernière a repris en direct l'activité de régie marketing et de billetterie du club de l'ASVEL. Cet accord met fin à l'ensemble des différends qui les opposaient. [Jean-Luc Soulier](#) représentait Canal + Events dans l'ensemble des procédures auxquelles il a été mis fin et a assisté le groupe Canal + dans le cadre de cette cession.

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.